



COP 21

UN SUCCÈS DIPLOMATIQUE... ET
CLIMATIQUE ?

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
COP21 : QUE FAUT-IL PENSER DE L'ACCORD ?	4
▪ VERS UN ENGAGEMENT DU TRANSPORT AÉRIEN POUR LE CLIMAT ?	4
▪ LE DÉBUT D'UNE IMPULSION MONDIALE ?	6
▪ COP21 : UN ACCORD UNIVERSEL SALUÉ	8
▪ LES ONG ANALYSENT L'ACCORD DE LA COP21	10
LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES ENTREPRISES SE MOBILISENT	12
▪ LA SOCIÉTÉ CIVILE CLÔT LA MOBILISATION POUR LA COP21	12
COP 21 : LES MANIFESTATIONS	14
▪ MONTREUIL SE TRANSFORME EN SOMMET CITOYEN POUR LE CLIMAT	14
▪ SOLUTIONS COP21, LES GRANDES ENTREPRISES S'EXPOSENT AU GRAND PALAIS !	16

INTRODUCTION

Quelques jours après la fin de la COP21, l'heure est au bilan. Si le monde salue l'accord historique signé par tous les pays participants, les concessions faites pour permettre ce succès diplomatique laissent planer un doute sérieux sur l'aspect contraignant du traité.

COP21 : QUE FAUT-IL PENSER DE L'ACCORD ?

VERS UN ENGAGEMENT DU TRANSPORT AÉRIEN POUR LE CLIMAT ?



Alors que l'accord de la COP21 ne s'intéresse pas à l'aviation et au transport maritime, l'Organisation internationale de l'aviation civile se réunira en septembre 2016 à Montréal. Objectif : aboutir à un accord dans l'aérien pour lutter contre le réchauffement climatique.

Depuis le Protocole de Kyoto, l'aviation civile est exonérée de tout engagement dans la lutte contre le changement climatique. Pire, le kérosène propulsant les avions est exonéré de toutes taxes. La COP21 a encore échoué à imposer des objectifs au secteur et renvoie la décision à la prochaine assemblée générale de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) de septembre 2016. Pourquoi ? Notamment, parce que le caractère international de cette activité rend très difficile le calcul d'objectifs de

réduction des gaz à effet de serre par pays.

Il faut également préciser que l'aviation est un secteur régi par des règles particulières. Depuis 1947, le transport aérien international dépend de l'OACI, un organisme des nations unies associant 191 Etats. Ces derniers votent à la majorité toute modification du cadre réglementaire.

Quel rôle de l'aviation dans le changement climatique ?

Le transport aérien contribuerait à 2,5 % des émissions mondiales de CO₂. Mais ses émissions augmentent deux fois plus vite que ceux de la moyenne mondiale depuis 1980. Selon Airbus, 32 600 avions de plus de 100 places devraient voir le jour d'ici 20 ans. De son côté, Boeing table sur la fabrication totale de 38 050 avions d'ici 20 ans. Les deux géants estiment une progression annuelle du trafic aérien mondial entre 4,6 % et 4,9 %.

Problème : historiquement, le rendement énergétique des avions s'est amélioré de 1,5 % à 2 % par an. Le trafic augmente donc plus vite que les progrès techniques, ce qui implique une augmentation globale des émissions de gaz à effet de serre. Si le trafic croît de 5 % par an jusqu'en 2050, au rythme actuel de réduction de la consommation, les émissions mondiales de CO₂ liées aux vols internationaux pourraient passer de 448 millions de tonnes actuellement à 760 millions de tonnes en 2020 et plus de 1,5 milliards de tonnes en 2050.

17/12/2015

L'objectif de la prochaine assemblée générale de l'OACI sera de faire adopter un accord mondial encadrant les émissions du secteur à partir de 2020. L'objectif devrait être d'obtenir un pic des émissions de CO₂ en 2020 et de les abaisser de 50 % d'ici 2050 par rapport à 2005. Mais l'arrivée de nouveaux avions plus performants et de nouvelles motorisations pour les appareils plus anciens ne suffiront pas pour inverser la courbe des émissions. Seuls les biocarburants et l'arrivée massive d'avions électriques pourraient changer la donne. Mais l'avion électrique n'est pas encore une réalité pour les avions de ligne et les biocarburants ne devraient pas être généralisés dans l'aviation avant 2040...

Il semble donc très peu probable que le secteur atteigne ses objectifs de réduction sans mécanismes complémentaires. Plusieurs mécanismes sont donc à l'étude. L'Union européenne aimerait faire entrer l'aérien dans le marché des émissions de CO₂, mais elle rencontre une opposition quasi mondiale. L'industrie aérienne considère qu'elle ne peut à la fois financer le progrès technique et entrer sur le marché des émissions de CO₂. Vraisemblablement, il ne s'agira pas de taxer le transport aérien, mais plutôt de mettre en place un système mondial d'achats de réductions d'émissions de CO₂ à d'autres secteurs ou des mesures de compensation, essentiellement des programmes de replantation d'arbres. Le kérosène pourrait également enfin être taxé... Mais les industriels se sont toujours farouchement opposés à une telle taxation.

Par Matthieu Combe, journaliste scientifique

LE DÉBUT D'UNE IMPULSION MONDIALE ?

La COP21 marque le début d'un long processus incluant non seulement les Etats et les grandes ONG mais aussi l'ensemble de la société civile au niveau planétaire, les collectivités, les villes et les citoyens. Et si nous entrons dans une nouvelle ère post-carbone signant la fin des énergies fossiles, la naissance d'entreprises plus responsables et de villes durables ?

En clôture de la **COP 21**, François Hollande a tenu à souligner « Nous entrons dans l'ère du bas carbone, c'est un mouvement puissant et irréversible. Ce mouvement va bien au-delà des Etats et des Gouvernements. Des milliers de régions, de provinces, de villes se sont engagées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Des entreprises, le secteur financier ont décidé de réorienter nos investissements vers les secteurs bas-carbone ». « Ici à Paris, nous avons lancé de multiples initiatives : l'initiative africaine pour apporter l'électricité à tous, une alliance a été conclue pour le développement de l'énergie solaire, pour les innovations, pour partager les technologies », a-t-il rappelé.

Lors de la COP21, plusieurs opérations mondiales ont en effet été lancées. Elles adressent un message fort aux marchés financiers et aux investisseurs : le futur est aux énergies renouvelables ! Au premier jour de la COP, le 30 novembre, tout d'abord, en présence de 29 chefs d'Etat et de gouvernement, François Hollande, et le Premier Ministre indien ont lancé l'Alliance solaire internationale (ISA). Elle vise à **rassembler 120 pays, regroupant 4,5 milliards d'habitants**, pour créer un marché suffisamment vaste et homogène en matière de conditions de construction de parcs solaires pour attirer massivement énergéticiens, financeurs et autres acteurs du solaire et faire encore diminuer les prix. L'Alliance vise l'installation de 1000 gigawatts de capacités d'ici à 2030, soit environ 1000 milliards de

dollars d'investissements.

La réaction ne s'est pas faite attendre : **Gérard Mestrallet**, PDG d'ENGIE, a annoncé le lendemain la création de l'**Initiative Terrawatt**, une alliance d'industriels et d'investisseurs pour établir les conditions réglementaires nécessaires au déploiement massif d'une production d'énergie solaire compétitive. « Toutes les conditions sont réunies pour rendre cet élan concret, dès lors que le cadre réglementaire sera en place. Nous avons besoin d'un marché solaire commun. Qu'il s'agisse de fournisseurs de technologies, d'institutions financières ou d'énergéticiens comme ENGIE, le secteur privé est prêt à entrer à pleine vitesse dans la transition énergétique et à concevoir des stratégies économiques permettant d'apporter des solutions globales. » a-t-il annoncé.

Après l'alliance solaire, la géothermie...

Le 7 décembre, 36 pays et 23 institutions lançaient à leur tour une alliance mondiale pour la géothermie (CGA). Si aujourd'hui, seulement 12 GW ont été installés dans le monde, l'objectif de l'alliance est de multiplier par cinq la capacité installée de production d'énergie géothermique et d'au moins doubler le chauffage géothermique d'ici 2030. Certes ces objectifs sont moins ambitieux que ceux de l'alliance solaire, mais la géothermie n'est pas encore aussi compétitive ! Cette initiative témoigne néanmoins d'une évolution des mentalités : aujourd'hui seulement 24 pays ont développé de véritables capacités géothermiques et seulement 6% du potentiel énergétique issu de la géothermie identifié est exploité. L'alliance regroupe des Etats où la géothermie se développe déjà, comme l'Islande ou la France, mais aussi des pays désireux d'exploiter leurs ressources : le Kenya, la Malaisie, les Philippines, le Guatemala, le Mexique...

Des villes 100% énergies renouvelables en 2050

Plus de la moitié de la population mondiale vit en zones urbaines. Vraisemblablement, les villes accueilleront même les deux tiers de la population en 2050. Leur rôle dans la lutte contre le réchauffement climatique est donc capital. Le 4 décembre, à l'issue du Sommet des élus locaux pour le climat à l'Hôtel de Ville de Paris, 1 000 collectivités se sont engagées à « réduire de 3,7 gigatonnes les émissions annuelles de gaz à effet de serre dans les zones urbaines d'ici 2030 ». Cela représente 30% de la différence prévue entre les contributions nationales rendues par les pays (INDC) et les niveaux d'émissions recommandés par le GIEC pour limiter le réchauffement à 2°C en 2100. Par ailleurs, ces collectivités, regroupant 600 millions d'habitants, déclarent « soutenir des objectifs ambitieux en faveur du Climat tels que la transition vers une énergie 100% renouvelable [...] ou une réduction de 80% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 ». Le désinvestissement du charbon et du pétrole ?

Alors que les investissements dans les énergies renouvelables se multiplient, l'ONG environnementale 350.org a lancé un mouvement important pour le désinvestissement des combustibles fossiles. Elle a annoncé qu'en prévision de la COP21, plus de 500 institutions financières, représentant 3400 milliards de dollars d'actifs financiers ont pris des engagements pour se désinvestir de ces énergies. En l'espace de 10 semaines ce sont 100 institutions supplémentaires qui ont rejoint le mouvement, qui s'intensifie donc. Pour Avaaz, la COP21 « envoie un signal clair aux investisseurs partout dans le monde : enterrer son argent dans les énergies fossiles est un pari perdu d'avance. C'est les énergies renouvelables qui seront désormais rentables. La technologie qui nous amènera à 100% d'énergies propres, voilà où se réaliseront les bénéfices du futur. »

Si l'accord conclu à la COP21 ne fait aucunement référence au prix du carbone ou à une taxe carbone, plusieurs pays lancent à leur niveau national des marchés ou une taxe carbone. Selon l'Institut de l'économie pour le climat, le carbone a déjà un prix dans l'Union Européenne, dans plusieurs Etats du Canada et des Etats-Unis, au Kazakhstan, en Nouvelle-Zélande, en Suisse, en Corée du Sud,

dans des villes japonaises (Tokyo et Saitama) et dans des provinces chinoises. L'Afrique du Sud et le Chili envisagent de mettre au point une taxe carbone. Les prix y sont néanmoins très différents, de 1,5 € la tonne de CO₂ à 118,3 € / tonne. Ces marchés et taxes carbone sont capitaux pour mettre fin aux énergies fossiles.

Sur le terrain, les investissements et les mentalités évoluent donc. De grands acteurs économiques effectuent des progrès inattendus : déjà 114 grandes entreprises se sont engagées à aligner leurs émissions de gaz à effet de serre sur un objectif de 2°C de réchauffement. Les campagnes contre les grandes causes environnementales (déforestation, Arctique, OGM, bien-être animal...), la consommation collaborative et alternative prennent de l'ampleur... Le monde semble être sur le point de changer.

Par Matthieu Combe, journaliste scientifique

17/12/2015

COP21 : UN ACCORD UNIVERSEL SALUÉ

Après 13 jours et nuits de négociations, le projet d'accord de Paris a été adopté samedi soir à l'unanimité par l'ensemble des Parties. Laurent Fabius, François Hollande et l'équipe de présidence ont été félicités par l'ensemble des négociateurs.

La **COP21** a permis d'aboutir au premier accord universel sur le climat. L'accord vient d'être adopté à l'unanimité par l'ensemble des 196 Parties. « Je regarde la salle, je vois que la réaction est positive, je n'entends pas d'objection, l'accord de Paris pour le climat est adopté ! », a déclaré Laurent Fabius, sous les applaudissements et l'euphorie de la salle.

Dans la matinée, le ton était plus grave. François Hollande invitait le monde à ne pas rater ce rendez-vous avec l'Histoire. « Le 12 décembre 2015 peut être un jour non seulement historique mais une grande date pour l'humanité, avait annoncé François Hollande. Le 12 décembre 2015 peut être un message de vie ». Quelques heures plus tard, le soulagement était au rendez-vous. « Alors, vous l'avez fait ! » et « vous avez réussi », s'est-il félicité. « Votre accord n'est pas un aboutissement, c'est un début. Et la France mettra tout en oeuvre non seulement pour appliquer l'accord, mais pour accélérer le mouvement » a promis François Hollande.

Un accord salué par l'ensemble des Parties...

Suite à l'adoption de cet accord, Laurent Fabius a donné la parole à l'ensemble des Parties qui souhaitaient s'exprimer. L'Afrique du Sud pour le G77, l'Australie, le groupe pour l'intégrité de l'environnement, l'Union Européenne, le Maroc, la Turquie, la Chine, les Etats-Unis, l'Inde, Sainte-Lucie, le Venezuela, le Sénégal et l'Equateur ont tenu à saluer le leadership de la présidence française pour parvenir à cet accord. Ils ont salué à l'unisson un accord historique, certes non parfait, mais formant une fondation solide pour

avancer. « Nous nous félicitons de l'adoption de cet accord de Paris. Comme l'a souligné la représentante de l'Afrique du Sud, cet accord n'est pas parfait, il y a un certain nombre de domaines à améliorer. Mais nous avons déjà réalisé des progrès historiques », a salué le représentant chinois. « Je sais que, nous tous, nous vivons mieux grâce à l'accord que nous avons conclu aujourd'hui », a réagi le secrétaire d'Etat américain, John Kerry à la tribune. « L'histoire jugera le résultat non pas sur la base de l'accord d'aujourd'hui, mais sur ce que nous allons faire à partir d'aujourd'hui », a néanmoins tempéré Thoriq Ibrahim, ministre de l'Environnement des Maldives et président du groupe des Petits Etats insulaires.

... Sauf le Nicaragua

Seul le Nicaragua s'est montré assez critique à la tribune en disant ne pas pouvoir « accompagner ce consensus ». Il rappelle que le résultat de l'exercice INDC de 2015 prévoit des émissions de CO2 de 55 gigatonnes en 2030 au lieu des 40 gigatonnes nécessaires pour limiter le réchauffement à 2°C, selon le GIEC. Alors la route des 1,5°C serait bien lointaine et inatteignable. De plus, les mécanismes de financements seraient insuffisamment clairs, alors que 25 % des engagements des pays en développement et 50 % des engagements dans le domaine de l'agriculture sont basés sur des conditions de financements.

Pour assurer un réel objectif contraignant, le Nicaragua aurait aimé voir alloué un budget d'émissions mondial conforme à l'objectif des 1,5°C et la création d'un fonds basé sur la responsabilité historique. Par ailleurs, il voudrait éliminer le paragraphe 52 en rapport avec l'article 8 de l'accord. L'article 8 en question est celui consacré à la question sensible des pertes et dommages. Il reconnaît « la nécessité d'éviter et de réduire au minimum les pertes et préjudices liés aux effets néfastes des changements cli-

matiques, notamment les phénomènes météorologiques extrêmes et les phénomènes qui se manifestent lentement, et d'y remédier ». Mais le paragraphe 52 stipule que cet article « ne peut donner lieu ni servir de fondement à aucune responsabilité ni indemnisation ». Le texte préfère parler de coopération accrue et d'appui entre les Parties sur ces phénomènes et les situations d'urgences.

« Cela veut dire qu'il va y avoir 3°C d'augmentation pour nos petits enfants et que nous devons abandonner nos droits juridiques de demander des indemnisations ? Nos droits juridiques de lancer des litiges liés à des responsabilités d'autres pays qui nous ont occasionné des dommages ? Ce n'est pas possible », a affirmé le représentant du Nicaragua.

Un accord « équilibré », « juste » et « ambitieux » ?

Pour Laurent Fabius, c'est un « accord ambitieux et équilibré qui reflète les positions des Parties ». « Ce texte contient les principales avancées dont beaucoup d'entre nous pensaient qu'elles seraient peut-être impossibles à obtenir : le projet d'accord proposé est différencié, juste, durable, dynamique, équilibré et juridiquement contraignant », a-t-il assuré avant l'adoption du texte. « Il reconnaît la notion de justice climatique et il tient compte sur chaque sujet des responsabilités différenciées des pays, de leurs capacités respectives, à la lumière des circonstances nationales ».

Le nouvel objectif consistant à limiter le réchauffement à 1,5°C à l'horizon 2020 est bien inscrit dans le texte. L'accord vise à contenir l'augmentation de la température moyenne « bien en-deça de 2°C et de s'efforcer de limiter cette augmentation à 1,5°C ». C'était une demande des Etats insulaires qui craignent de disparaître sous la montée des eaux. Si cet objectif est ambitieux, les contributions nationales (INDC) jusque-là produites nous mettent toujours sur une trajectoire d'un réchauffement de 3°C. L'accord prévoit donc leur actualisation, forcément à la hausse, tous les 5 ans. Mais celles-ci ne seront obligatoires qu'en 2025. Sentant que cet horizon est trop éloigné pour éviter un réchauffement inférieur à 2°C, au vue des INDC mis actuellement sur la table, François Hollande s'est engagé à réviser « au

plus tard en 2020 nos engagements de réduction de gaz à effet de serre » et a invité les autres pays volontaires à faire de même. Il s'est également engagé à réviser la contribution financière de la France pour l'adaptation, notamment des pays les plus vulnérables, et a invité les pays volontaires à rejoindre la France dans une coalition pour aboutir à un prix du carbone.

L'accord prévoit aussi que les financements promis – les 100 milliards de dollars par an visés pour 2020 – soient « un plancher pour l'après 2020 ». « Un nouvel objectif chiffré devra être défini au plus tard d'ici 2025 », prévient Laurent Fabius. L'accord de Paris entrera en vigueur en 2020 et prendra la suite du protocole de Kyoto II. Pour cela, il devra d'abord avoir été ratifié par au moins 55 pays représentant au moins 55 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Par Matthieu Combe, journaliste scientifique

14/12/2015

LES ONG ANALYSENT L'ACCORD DE LA COP21

Depuis la présentation et l'adoption de l'accord de Paris, les ONG font entendre leur voix pour partager leurs analyses. Si pour plusieurs, le texte constitue bien un tournant à saluer, leur message est clair : la mobilisation ne fait que commencer pour faire renforcer l'ambition de la lutte contre le changement climatique.

Une chose est sûre : la reproduction d'un échec semblable à celui de Copenhague a bien été évité ! Si les observateurs ne manqueront pas de souligner les manques du texte, il faut néanmoins souligner qu'il s'agit bien d'une avancée historique. En effet, il s'agit du premier accord mondial impliquant l'ensemble des pays des nations unies. Les pays ont réussi à dépasser leurs seuls intérêts et accepter des compromis pour un monde plus sobre. Le processus de négociations multilatéral qui souffrait depuis plusieurs COP est ainsi sauvé. Pour Greenpeace, la formule du Guardian illustre parfaitement la situation : « *En comparaison de ce que cela aurait pu être, cet accord est un miracle. En comparaison de ce qu'il aurait dû être, c'est un désastre* ».

Néanmoins, il manque de nombreux points : l'accord ne comprend à peu près rien de contraignant, il n'y a pas de prix fixé au carbone, les droits humains et des peuples indigènes ne sont mentionnés qu'en préambule, les secteurs de l'aviation civile et du transport maritime ont à nouveau été exemptés de tout engagement... Maxime Combes, porte-parole d'Attac France sur les enjeux climatiques, est le plus virulent à l'égard de cet accord. « *Un accord à n'importe quel prix n'était pas le mandat confié à la COP21, François Hollande et Laurent Fabius. Utiliser les termes "ambitieux", "juste" et "juridiquement contraignant" pour présenter l'accord de Paris est une escroquerie intellectuelle. Y accoler la référence à la "justice climatique", sans contenu, est méprisant envers toutes celles et ceux qui se mobilisent en ce sens depuis des années.* » L'accord n'est

effectivement guère contraignant : selon l'article 28, tout pays pourra choisir de se retirer de l'accord à tout moment après un délai de trois ans à partir de l'entrée en vigueur de l'accord, soit à partir de 2023. Aucune sanction n'est prévue dans ce cas.

Des moyens insuffisants pour limiter le réchauffement entre 1,5 et 2°C

Greenpeace propose deux grilles de lecture. D'un côté, le seuil mentionné de 1,5°C constitue une « *bonne surprise* » qui montre que « *la question climatique s'installe durablement dans le paysage diplomatique* ». Mais « *dans l'absolu* », « *l'accord n'est pas à la hauteur* ». Car malgré cet objectif, « *d'ici à 2020, nous restons avec les mêmes INDC, qui nous placent sur une trajectoire d'environ 3°C supplémentaires d'ici la fin du siècle nous faisant perdre un temps précieux et peut-être irrattrapable* ». Les INDC ne sont pas juridiquement contraignants : « *libre à chaque État de proposer ce qu'il veut et de le réaliser s'il le veut* ». Attac regrette également qu'aucun mécanisme de sanction ne soit mis en œuvre pour sanctionner les Etats qui prendraient des engagements insuffisants, qui ne les mèneraient pas à bien ou qui refuseraient de revoir à la hausse leur ambition.

La première révision des objectifs de réduction des émissions de chaque pays n'est obligatoire que pour 2025, après un bilan de l'action collective en 2023. Mais pour les scientifiques et les ONG, cette date est bien trop éloignée, le pic mondial des émissions devant être atteint entre 2025 et 2030 pour espérer pouvoir limiter le réchauffement climatique à 2°C, selon le GIEC. François Hollande a proposé de créer une coalition de pays qui veulent aller plus vite pour qu'ils réactualisent leurs engagements avant 2020. Les 80 pays de la « coalition des pays ambitieux » pourrait y participer. Les ONG devront faire campagne pour qu'un

maximum de pays rejoignent cette coalition : la Fondation Nicolas Hulot propose que le processus de révision commence dès 2018. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) doit d'ailleurs déterminer d'ici 2018 quel niveau d'émissions serait compatible avec un réchauffement limité à 1,5°C. Tasneem Essop, cheffe de la délégation WWF pour la COP21, propose même que les ambitions soient renforcées dès la COP22 au Maroc : «*Grâce à l'accord de Paris, nous avons franchi une étape importante mais ce n'est pas suffisant. Nous devons, à présent, à travailler au renforcement des ambitions nationales amorcées par cet accord. [...] Les pays doivent revenir l'an prochain avec la volonté d'appliquer et renforcer les engagements qu'ils ont fait ici à Paris.*»

Par ailleurs, les mécanismes de financements sont insuffisamment programmés. Pour le WWF, «*le financement de l'adaptation, des pertes et dommages ainsi que l'amplification des réductions d'émissions devront être les chantiers prioritaires de l'après-Paris* ».

Les 100 milliards de dollars promis aux pays en voie de développement à partir de 2020 seront entièrement à la charge des pays développés, bien que les modes de financement ne soient pas encore complètement clairs. Cette clause répond au principe tant défendu par les pays en développement de responsabilité différenciée et le fait que les pays développés doivent endosser leur responsabilité historique dans le changement climatique. Les autres pays peuvent néanmoins fournir un effort financier supplémentaire «*à titre volontaire* », mais n'ont aucune obligation. Les pays les plus vulnérables souhaitaient que l'accord alloue au moins 50 % des 100 milliards à l'adaptation et 50 % aux efforts de réduction des émissions, mais le texte final ne précise aucun objectif de répartition. Les ONG saluent au moins un point : les 100 milliards sont bien un plancher qui devra être revu à la hausse en 2025.

Selon l'Article 4 de l'accord, les signataires s'efforceront d'atteindre «*un plafonnement mondial des émissions mon-*

diales de gaz à effet de serre dans les meilleurs délais ». Ce plafonnement impose des réductions plus fortes des émissions des pays développés et prendra «*davantage de temps pour les pays en développement* ». Le texte ne fournit aucun engagement chiffré de réduction mondiale des émissions de gaz à effet de serre pour 2025, 2030 ou même 2050, seul à même d'assurer des résultats. Il ne fait référence qu'à un objectif de long terme visant à un équilibre entre les émissions humaines et les puits de gaz à effet de serre, soit une tendance vers «*zéro émission nette* » en matière de gaz à effet de serre d'ici à la fin du siècle. Il n'y a aucun chiffre, alors que les précédentes moutures du texte parlaient de 40 à 70 % de réduction des émissions mondiales d'ici à 2050.

Mais pour parvenir à ce «*zéro émission nette* », toutes les solutions restent ouvertes, car aucune solution n'est nommée. Cela pourra donc se traduire par la sortie des énergies fossiles dès 2050, le développement massif des énergies renouvelables, des économies d'énergie et une protection accrue des forêts, solution prônée par les ONG environnementales, mais aussi (et plus vraisemblablement) par les «*fausses solutions telles que la captation de carbone, la géoingénierie, ou encore la compensation carbone*», regrette Jean François Julliard, Président de Greenpeace France.

Par ailleurs, Surfrider Foundation se réjouit. «*Le terme Océan figure pour la première fois dans le Préambule d'un tel accord* », note Antidia Citores, Responsable du Lobbying et Contentieux chez Surfrider Foundation Europe. «*Nous devons maintenant préparer le prochain rendez-vous des parties, la COP 22 qui se tiendra au Maroc. L'océan doit désormais être à l'agenda de toutes les COP. En ce sens, nous poursuivons nos efforts avec Monaco et la plateforme Océan et Climat pour obtenir un rapport du GIEC exclusivement consacré aux océans* ».

Par Matthieu Combe, journaliste scientifique

14/12/2015

LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES ENTREPRISES SE MOBILISENT

LA SOCIÉTÉ CIVILE CLÔT LA MOBILISATION POUR LA COP21

A l'appel de la Coalition Climat 21 et d'Alternatiba, des chaînes humaines ont déferlé sur le Champ-de-Mars, entre 14h et 16h30 pour dénoncer l'urgence climatique et appeler les citoyens à continuer la mobilisation au quotidien pour la "justice climatique", après la COP21. Pendant ce temps, les négociateurs entamaient la dernière ligne droite des négociations au Bourget.

« Et un, et deux, et trois degrés, c'est un crime contre l'humanité », scandent en chœur les manifestants. Le plus grand rassemblement du jour, sur le thème « +3°C : état d'urgence climatique ! » a réuni près de 20 000 personnes face à la Tour-Eiffel. Les messages qui se font entendre depuis 15 jours sont repris en chaîne : « changeons le système, pas le climat », « laissez les énergies fossiles dans le sol »...

Pour la quinzaine d'organisations et de collectifs organisateurs - Alternatiba, Attac, les Amis de la Terre...-, le parcours choisi est hautement symbolique. Les chaînes humaines sont parties de la Tour Eiffel, symbole de la révolution industrielle et du productivisme, à l'origine du dérèglement climatique actuel. Elles ont parcouru le Champ-de-Mars, symbole de la guerre, avant d'aboutir au mur de la Paix pour montrer que la justice climatique permettra de construire une paix durable et un monde soutenable.

A la tribune, les organisations ont dénoncé la discussion d'un accord *a minima* ne permettant pas de stabiliser le climat. A l'heure de ce rassemblement, l'accord n'avait pas encore été adopté, mais pour Geneviève Azam, économiste et co-présidente d'Attac, les engagements de réduction d'émissions de gaz à effet de serre des pays nous mèneront à un réchauffement de 3°C. En l'absence de mesures suffisantes et contraignantes, fixer un objectif de



réduction à 1,5°C ne serait que de la poudre aux yeux, car inatteignable. De plus, les financements ne sont toujours pas assurés, ce qui ne permet pas de protéger les pays les plus vulnérables contre les conséquences du changement climatique.

Deux autres manifestations pacifiques le matin

Le matin, les Amis de la Terre avaient organisé une grande fresque humaine grâce à un système de géolocalisation par smartphone. Des groupes de militants déployés dans les rues de Paris ont permis de remplir, grâce à des points verts les mots « Climate », « Justice » et « Peace » sur une [carte interactive](#).

Puis, 5000 personnes s'étaient rassemblé, avenue de la Grande-armée, entre l'Arc de Triomphe et la Défense (siège des entreprises responsables du réchauffement climatique selon les organisateurs) pour déployer des banderoles et



des fleurs rouges, symboles des lignes rouges climatiques à ne pas franchir. Ce rassemblement était organisé, notamment par 350.org, Attac, la Confédération Paysanne, le Réseau Sortir du Nucléaire et Climate Games.

Ces manifestations autorisées par la Préfecture de police se sont déroulées sans débordements. 2 000 membres des forces de l'ordre avaient été mobilisées pour assurer la sécurité.

Par **Matthieu Combe**, journaliste scientifique

14/12/2015

COP 21 : LES MANIFESTATIONS

MONTREUIL SE TRANSFORME EN SOMMET CITOYEN POUR LE CLIMAT

Les 5 et 6 décembre, en marge de la COP21, Montreuil accueillait le Sommet citoyen pour le Climat. Le temps d'un week-end, le centre-ville s'est transformé en un village mondial des alternatives.

Les messages pullulent dans les allées et sur les stands : « état d'urgence climatique », « changeons le système, pas le climat », « OGM j'en veux pas », « save the arctic », etc. Pas de doutes, on est bien au Sommet citoyen pour le Climat, organisé par la **Coalition Climat 21** et **Alternatiba**.

Le **village mondial des alternatives** présente des solutions concrètes pour que chaque citoyen adopte un mode de vie alternatif, compatible avec l'objectif des 2°C. Les stands, répartis en 11 quartiers présentent leurs solutions : éco-habitat, énergie, alimentation et agriculture, mobilité, culture et médias, économie soutenable, biodiversité, consommation responsable...

L'ambiance est festive. Des chanteurs et des troupes de théâtre se succèdent sur les scènes, des fanfares et des cortèges déambulent dans les rues.

Grâce au « **ruban climatique** », les passants accrochent à un arbre leur message porteur d'espoir en répondant à la question « qu'est-ce qui m'est cher et que je ne voudrais pas perdre en raison de la crise climatique ? ».

Un autre stand propose au passage de laisser un message d'espoir...



Quelques œuvres d'art et des photographies interpellent les passants sur l'urgence climatique.

Au programme également : des pétitions, de la cuisson par

four solaire, des produits bio proposés par la Confédération paysanne, de la construction en paille et à la chaux, de l'impression 3D, de la réparation, de la couture, des conférences et des débats... Sur deux jours, 30 000 personnes ont déambulé dans le centre-ville de Montreuil !

Par Matthieu Combe, journaliste scientifique

08/12/2015

SOLUTIONS COP21, LES GRANDES ENTREPRISES S'EXPOSENT AU GRAND PALAIS !

Jusqu'au jeudi 10 décembre, la verrière du Grand Palais accueille l'exposition « Solutions COP21 ». Grandes entreprises et ONG exposent leurs solutions concrètes en faveur du climat. Plusieurs associations dénoncent le greenwashing de cette exposition. Entrée gratuite de 12h à 18h.

Veolia

Veolia propose une mini-exposition « voyage au pays des 2°C » présentant ses solutions pour atténuer le réchauffement climatique.

Engie

Engie propose un jeu sur la smart city, propose des visites virtuelles de ses sites de production d'énergie renouvelable et présente ses projets pour la protection de la faune et de la flore marines.

L'Oréal

L'Oréal expose ses objectifs : améliorer 100% de ses produits d'ici 2020 avec 100% de matières premières issues de « sources durables ». A ce jour, 54 % de ses nouveaux produits ou rénovés ont une nouvelle formule, avec une empreinte environnementale réduite. L'entreprise utilise 46% de matières premières renouvelables d'origine végétale.

Coca-Cola

Coca-Cola joue la carte du « made in France ». Saviez-vous que 90 % de ses boissons commercialisées en France étaient fabriquées en France sur l'un de ses 5 sites de pro-



duction ? L'objectif de l'entreprise est de réduire l'empreinte carbone de ses boissons d'un tiers d'ici 2020.

Evian

Evian se fixe comme objectif d'être neutre en carbone en 2020. Pour cela, l'entreprise finance plusieurs projets de plantation grâce au fonds carbone Livelihoods. L'entreprise présente un film de 8 minutes en immersion dans son impluvium.

BIC

Difficile de présenter des produits jetables comme durables, mais BIC s'y essaye. 86% des produits d'écriture de la marque sont produits en France, liés à 1300 emplois directs. L'entreprise présente une gamme labellisée NF Environnement et utilise des matériaux alternatifs. Elle limite l'utilisation des matières premières : le fameux stylo à bille ne pèse que 5,9 g ! Enfin, elle développe le recyclage

de ses produits, en partenariat avec TerraCycle.

Diester

La démarche de Progrès Colza Diester, cherche à réduire de 50% les émissions de gaz à effet de serre par rapport au diesel d'origine fossile d'ici 2017. Pour l'instant, cette baisse est de l'ordre de 10%. Mais le diester ne résout pas le problème des particules fines.

Renault-Nissan

L'espace mobilité fait une belle part au véhicule électrique : Renault Zoé, Nissan Leaf, Model S de Tesla, vélos électriques, bus électrique s'exposent. Les motorisations hydrogène, GNV, bioéthanol E85 ont également une petite place.

Par Matthieu Combe, journaliste scientifique

08/12/2015